



MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET EUROPÉENNES

AMBASSADE DE FRANCE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

## FICHE RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

### I- Organisation de l'enseignement supérieur

#### 1.1. Caractères historiques et généraux

La **première université du nouveau monde**, la *Universidad Santo Tomás de Aquino* (future *Universidad Autónoma de Santo Domingo*, UASD), a été fondée dans ce pays par le Pape le 28 octobre 1538. Elle est restée pendant longtemps la seule institution d'enseignement supérieur du pays, jusqu'à la création, en 1962, de la *Pontificia Universidad Católica Madre y Maestra*, PUCMM, dans la province de Santiago de los Caballeros.

En juin 1966, a été promulguée la loi 273 régulant l'établissement et le fonctionnement des institutions d'enseignement supérieur de République Dominicaine. A partir des années 1960, grâce aux changements politiques qui ont eu lieu après la période de dictature et pour répondre aux besoins en matière d'éducation, on a vu surgir de nombreux centres privés tels que : *Pontificia Universidad Católica Madre y Maestra*, PUCMM, 1962 (Université Catholique Pontificale) ; *Universidad Nacional Pedro Henríquez Ureña*, UNPHU, 1966 (Université Nationale Pedro Henríquez Ureña) ; *Universidad Central del Este*, UCE, 1970 (Université Centrale de l'Est) ; *Instituto Tecnológico de Santo Domingo*, INTEC, 1972 (Institut Technologique de Saint- Domingue).

Selon la nomenclature officielle du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Science et de la Technologie (MESCyT)<sup>1</sup>, le système d'enseignement supérieur dominicain compte actuellement 44 institutions regroupées en trois types d'établissements :

- **5 instituts techniques** (*institutos técnicos de estudios superiores*) qui préparent, en deux ans, aux diplômes technologiques ou de technicien supérieur ;
- **6 instituts spécialisés** (*institutos especializados de estudios superiores*) qui offrent des programmes de niveau L (licence) et M (master) dans plusieurs domaines de spécialité ;
- **33 universités** (*universidades*) qui proposent des formations de technicien supérieur, de licence et de master dans différents domaines de connaissance – mais pas d'études doctorales.

D'après le *Rapport de présentation du plan décennal 2008-2018*, le nombre d'étudiants aurait plus que triplé entre 1990 et 2008 pour atteindre le chiffre de **375 319 étudiants**<sup>2</sup>, qui équivaut à 30 % de la population des 18/24 ans. Plus de 50% d'entre eux, soit environ 190 000 apprenants, seraient inscrits à l'Université Autonome de Saint-Domingue, seule institution publique d'enseignement supérieur du pays. Le MESCyT prévoit que le nombre d'étudiants passera à 551 000 en 2014 et 662 000 en 2018<sup>3</sup>. L'augmentation du nombre d'IES, impulsée par la demande sociale et le marché, s'est effectuée sans planification ou contrôle, et a eu pour conséquence une détérioration de la qualité de la gestion administrative, des processus académiques et des résultats au niveau des diplômes, de la recherche et des publications. Différentes mesures ont été prises pour tenter de contrôler cette croissance et de réguler le fonctionnement des IES :

a) Création du **Consejo Nacional de Educación Superior (CONES)**, en 1983, dont les fonctions et moyens ont été redéfinis en 1996. Le CONES a fortement contribué à l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur en introduisant des critères de qualité pour effectuer une **évaluation quinquennale** de la gestion des IES qui permet de faire le point périodiquement sur leurs atouts et leurs lacunes. La première évaluation, effectuée en 1989-1993, a été confrontée au manque de fiabilité des informations transmises par les institutions, au manque de ressources logistiques et matérielles et au manque d'emphase sur ce qui se passait réellement dans chaque IES au regard des règlements institutionnels. La deuxième évaluation a eu lieu en 1993-1998 dans de meilleures conditions (cf. chapitre 1.4.).

<sup>1</sup> Règlement des institutions d'enseignement supérieur de 2004.

<sup>2</sup> Estimation 2008, *Rapport du plan décennal 2008-2018*, p. 30.

<sup>3</sup> « *Matrícula: Metas Programa Estratégico 9* », MESCyT, *Rapport du plan décennal 2008-2018*, p. 133.

b) Création de la **Asociación Dominicana para el Auto-estudio y la Acreditación (ADAA)**, en 1989. Agence d'accréditation des IES de République Dominicaine, elle réalise des évaluations externes de la qualité et la pertinence des institutions qui s'y soumettent librement. Elle a établi des critères d'excellence et a servi de base à l'auto-étude de l'ADRU (*Asociación Dominicana de Rectores de Universidades*).

c) Etablissement de la **Ley 139-01 de Educación Superior, Ciencia y Tecnología**, en 2001. Cette loi représente un fait marquant dans le processus de développement et de consolidation de l'enseignement supérieur. Elle a créé le **Ministerio de Educación Superior, Ciencia y Tecnología (MESCyT)**, mais aussi le **Sistema Nacional de Educación Superior, Ciencia y Tecnología**.

Le MESCyT est une entité publique chargée de réguler, superviser et évaluer l'enseignement supérieur, et de veiller à l'application des standards de qualité. Avec la création d'un système d'enseignement supérieur, les différents acteurs ont cherché à établir des liens d'échanges et de coopération entre les IES, ainsi qu'à améliorer le profil des professionnels diplômés de ce système et les services offerts dans chaque IES. Parallèlement au MESCyT, plusieurs entités non gouvernementales sont chargées de coordonner les activités des IES au niveau national : la *Asociación Dominicana de Rectores de Universidades* (ADRU), créée en 1981 ; la *Asociación Dominicana de Universidades* (ADOU), créée en 1987 ; la *Asociación de Institutos de Estudios Superiores* (ASIES), créée en 1996 ; la *Asociación Dominicana para el Autoestudio y la Acreditación* (ADAAC). Ces associations cherchent à encourager les **relations interuniversitaires** afin de promouvoir les activités académiques, l'éducation tout au long de la vie, la recherche et les échanges avec des établissements nationaux et internationaux.

Depuis les années 1960, l'évolution du système dominicain d'enseignement supérieur est marquée par le phénomène de massification et d'extension de l'offre éducative qui fait que les universités concentrent 98% des inscriptions. A l'intérieur de celles-ci, les études générales de *grado* (licence en 4 ans) sont surreprésentées (93%).

## **1.2. Rapports avec les pouvoirs publics**

**L'enseignement supérieur est considéré comme une fonction publique** et doit répondre, en tant que tel, aux intérêts généraux de la communauté dominicaine. Le développement de l'enseignement supérieur constitue un objectif majeur parmi les questions d'intérêt du pays, un élément essentiel pour le développement de ses activités de production et de ses services sociaux. C'est la raison pour laquelle la loi 139-01 a été promulguée. Selon cette loi, le fonctionnement du MESCyT repose sur un ensemble de valeurs éthiques, dont beaucoup ont un caractère déontologique, qui reflètent un fort sentiment de solidarité humaine et une orientation claire vers une formation humaine intégrale.

Le **Consejo Nacional de Educación Superior, Ciencia y Tecnología** (CONESCyT) supervise l'application des règlements dans le domaine de l'enseignement supérieur, apporte une assistance aux IES et conseille le pouvoir exécutif. Toutes les IES de République Dominicaine se trouvent sous la tutelle du MESCyT, même si sous certains aspects, comme celui de la gestion académique, elles s'organisent de façon plus ou moins autonome et indépendante.

Suite à l'augmentation du nombre des IES à partir des années 1960, le professorat a souvent été recruté dans l'université publique (UASD). Cette situation a provoqué son **appauvrissement universitaire**, tandis que les besoins des nouveaux centres n'étaient pas pour autant couverts puisque le professorat devait souvent travailler dans deux établissements en même temps. A l'heure actuelle, les besoins du système dominicain d'enseignement supérieur ne sont pas totalement couverts par l'Etat, si bien que la tendance est encore à une **prédominance des universités privées**, religieuses pour la plupart, telles que la *Universidad Adventista Dominicana*, la *Universidad Nacional Evangélica*, la *Universidad Católica Nordestana*, etc. Beaucoup d'entre elles offrent une qualité d'enseignement d'un niveau très variable.

## **1.3. Gestion et financement des établissements**

### **Gestion des établissements**

Toutes les IES du pays jouissent d'une autonomie académique et administrative, mais elles doivent se limiter à offrir les services approuvés par le MESCyT (Loi 139-01). Puisqu'il s'agit, pour la plupart, d'universités privées, **le MESCyT supervise essentiellement les aspects de la gestion académique** (contrôle des étudiants, évaluation et contrôle du personnel universitaire, plans d'études et adaptation de ceux-ci aux différentes matières, laboratoires, bibliothèques etc.) tandis que d'autres aspects dépendent de la responsabilité de chaque centre (cf. chapitre 2.4).

Dans la pratique, comme le souligne l'Institut International pour l'Education Supérieure en Amérique Latine et aux Caraïbes (IESALC), le style de gestion de l'enseignement supérieur qui prédomine dans la majorité des IES correspond à un **modèle privé laïc ou privé religieux**. Le fonctionnement des IES obéit souvent davantage à une logique libérale d'entreprise qu'à une logique de service public. La gestion universitaire présente, en général, des défaillances. Actuellement, beaucoup d'institutions opèrent des révisions de leur offre de formation. Les homologations de diplômes et de valeurs ne sont pas clairement régulées, de sorte qu'il existe autant de critères que d'universités.

### Financement

D'après le Règlement des institutions d'enseignement supérieur de 2004, l'Etat dominicain doit financer l'éducation supérieure publique à la hauteur minimale de cinq pour cent du budget national (*Presupuesto de Ingreso y Ley de Gastos Públicos*) et contribuer au financement de l'enseignement supérieur privé à la hauteur minimale de 0.3 % du budget national. 30% de cette subvention doit être allouée aux programmes de bourses, de recherche et d'acquisition des fonds documentaires. En dépit de ces dispositions, les moyens disponibles pour l'octroi de bourses à des étudiants talentueux aux faibles ressources économiques, tant dans le pays qu'à l'étranger, sont encore insuffisants.

#### 1.4. Modernisation de l'enseignement supérieur

Le système d'enseignement supérieur de République Dominicaine a du faire face à de multiples difficultés dans la mise en place de politiques et plans académiques répondant aux besoins du pays.

#### Loi 2001 et nouvelles réglementations

En 2001, a été promulguée la loi 139-01 dont le but fondamental était la **création d'un système national d'enseignement supérieur, de la science et de la technologie**. Ce système serait accompagné des mécanismes permettant de garantir la qualité des différentes IES, puisqu'il n'existait pas de mécanisme effectif d'autorégulation. En dépit de l'ancienneté de l'université publique et du nombre d'institutions créées depuis les années 1960, le système d'enseignement supérieur dominicain comporte toujours des lacunes en matière de qualité. En septembre 2004, le MESCyT a mis en place le *Reglamento de las Instituciones de Educación Superior*, qui redéfinit le fonctionnement des IES (diplômes, recrutement du personnel, financement, recherche...) et établit leurs missions, objectifs institutionnels et critères d'évaluation.

#### « Plan décennal 2008-2018 pour la réforme et la modernisation du système d'enseignement supérieur »

En 1950, la moitié de la population de République Dominicaine avait moins de 15 ans, alors qu'aujourd'hui cette tranche d'âge représente à peine 33% de la population. Cette logique démographique<sup>4</sup> a profondément modifié les tendances et les schémas de la demande de biens et de services publics et privés ; elle constitue, comme les évolutions économiques, un aspect à prendre en compte dans la conception des politiques gouvernementales, notamment au niveau des *services éducatifs*<sup>5</sup>.

Sur la base du constat que le pays a besoin d'un système d'enseignement supérieur et de recherche capable de développer les pôles de compétences disciplinaires et systémiques, les autorités dominicaines ont décidé de mobiliser les efforts du Gouvernement, des Universités et des Entreprises et de mettre en place un Plan décennal de réforme et de modernisation du système d'enseignement supérieur (PDES) qui couvre la période 2008-2018.

#### 1.5. Place de la recherche

##### Contexte, politique en matière de recherche

<sup>4</sup> Les estimations indiquent que cette situation se poursuivra jusqu'en 2025.

<sup>5</sup> A l'occasion de la Journée mondiale de la jeunesse, le 12 août 2011, le quotidien *Hoy* a publié un article intitulé « Investir aujourd'hui dans la jeunesse est une priorité ». Cette étude fait apparaître, notamment, que 2.7 millions de Dominicains, soit 40% de la population du pays, ont entre 15 et 35 ans. Pour assurer le développement et le bien-être de ces jeunes, cinq actions prioritaires sont préconisées, parmi lesquelles figurent : - l'amélioration de l'accès à l'éducation, la diversification des formations et l'élévation de leur niveau académique ; - l'amélioration de l'offre d'emploi (*crear fuentes de empleo decentes*).

En dépit de l'existence d'un vice-ministère de la recherche au sein du MESCyT et de vice-rectorats consacrés à cette fonction dans les principales universités, **les structures de gestion de la recherche sont insuffisamment développées**. De façon générale, le manque de visibilité quant aux politiques publiques de soutien dans ce domaine - que ce soit en matière de conception, de mise en œuvre des actions ou dans la mise en place de procédures d'évaluation du dispositif - représente un handicap certain. Le système d'enseignement supérieur dominicain ne dispose ni des mécanismes ni des outils sur lesquels les chercheurs pourraient s'appuyer pour développer leurs programmes. Les contributions en la matière, vitales pour accroître la compétitivité et répondre efficacement aux défis sociétaux auxquels le pays doit faire face, restent sporadiques, tant à l'université publique UASD que dans les institutions privées. Il n'existe pas, par exemple, d'*école doctorale* dans le système dominicain d'enseignement supérieur. Celui-ci se trouve donc dans l'incapacité de former ses propres docteurs dont le nombre, estimé à 300, est insuffisant par rapport aux besoins croissants du pays.

Le Pôle Caraïbe de l'Institut des Amériques, qui a été inauguré en République Dominicaine le 21 février 2011 et qui est hébergé par la fondation FUNGLODE<sup>6</sup>. Ce pôle souhaite contribuer au développement d'une réflexion autour des thèmes clé de l'agenda caribéen et renforcer l'espace euro-caribéen d'éducation supérieure, notamment dans la perspective de la création de doctorats et de diplômes communs en sciences humaines et sociales. Les actions menées par l'Ambassade participent de cette démarche et visent principalement à accroître le niveau de qualification des enseignants-chercheurs dominicains.

## **II- Organisation des études et enseignements dispensés**

### **2.1. Organisation des études**

#### **Accès à l'enseignement supérieur : recrutement et admission des étudiants**

Les procédures varient suivant les institutions d'enseignement supérieur. Pour l'obtention du **Certificat de fin d'études secondaires**, il faut passer un certain nombre d'épreuves au niveau national. Il s'agit d'épreuves de contenu qui sont obligatoires. Une fois ce certificat obtenu, le processus d'admission est différent dans chaque université. Il existe actuellement des épreuves d'accès pour les filières universitaires en sciences de la santé (médecine, odontologie) ou pour les études en informatique. Elles consistent habituellement en un examen psychométrique et une épreuve de connaissances.

L'université publique (UASD) se montre plus flexible dans ses conditions d'admission, exception faite des filières odontologie et informatique pour lesquelles il faut passer un examen d'entrée. En revanche, les universités privées sont plus strictes, bien que variables dans leurs critères d'admission puisqu'elles ne sont soumises à aucun modèle général<sup>7</sup>.

#### **Diplômes universitaires, organisation générale des études**

- Formations techniques (*técnico superior, tecnólogo, profesorado* et autres équivalents). Des formations techniques ou professionnelles sont ouvertes aux détenteurs du baccalauréat (*bachillerato*) et mènent, après trois mois à trois ans d'études, à ces qualifications. L'étudiant doit valider un minimum de 85 crédits.
- Premier cycle universitaire (*grado, licenciatura* ou autres équivalents). Les formations durent habituellement quatre ans et l'étudiant doit valider 140 crédits minimum, hormis dans quelques domaines tels que :
  - ingénierie, architecture, études vétérinaires, droit, pharmacie et odontologie, qui demandent un minimum de 200 crédits et une durée minimum de quatre ans.
  - médecine qui demande une durée minimum de 5 ans (incluant l'année préparatoire pendant laquelle l'étudiant doit valider 90 crédits).
- Deuxième cycle universitaire (*postgrado, especialidad* (20 crédits), *maestría, master* ou *magister* (40 crédits) et *doctorado*). Les études durent entre un et trois ans, suite à la licence, et mènent au titre et/ou degré de *Especialidad* ou *Maestría*. Les seuls doctorats conférés sont des qualifications en droit, médecine vétérinaire et odontologie. Dans ce cas, les études durent approximativement six ans et mènent au titre de *doctor*.
- Formation au professorat. Pour les futurs professeurs, deux types de formations sont offertes : a) des programmes de deux à trois ans en Ecole Normale Supérieure (*Escuela Normal Superior*), menant au degré

<sup>6</sup> Institution privée, à but non lucratif, dont le président d'honneur est le Président Fernández.

<sup>7</sup> Voir F. Amich & C. Charnet, *Rapport sur l'Enseignement supérieur en République Dominicaine*, COIMBRA Group, 2002.

intermédiaire de *técnico, profesor* ou au *Certificado de estudios superiores* ; b) des programmes de 3-4 ans en université pour obtenir une *licenciatura en educación*, voire une *maestría* après deux années supplémentaires.

Le système de notation se fait sur une échelle comprise entre 0 et 100 avec les équivalences suivantes:

- A = 90-100 = excellent
- B = 80-89
- C = 70-79
- D = 0-69 = échec.

## **2.2. Contenu des études**

La philosophie des institutions d'enseignement supérieur, décrite dans leur déclaration de principes, présente une grande **diversité de conceptions éducatives** et une grande **hétérogénéité de valeurs sociales et éthiques**. L'Institut International pour l'Education supérieure en Amérique Latine et aux Caraïbes (IESALC) a tenté de regrouper ces IES en fonction de l'importance qu'elles accordent à telle conception :

- a) *La formation de ressources humaines* : UNPHU, UCE, O&M, UNIBE, UTESUR, UCDEP, UOD, UNAPEC, UNNE, UASD, ISA, IPL.
- b) *La formation intégrale et humaniste, avec des valeurs critiques, éthiques et esthétiques*<sup>8</sup> : UNPHU, UNAPEC, UCSD, UCE, O&M, INTEC, UNNE, UNAD, ITECO, UNI, UAFAM.
- c) *L'excellence académique* : INTEC, UNIBE, UNAPEC, PUCMM.
- d) *La formation critique au service du changement social* : former des scientifiques, techniciens et professionnels pour soutenir les transformations que demande le développement national ; former un esprit d'autocritique dans l'accomplissement de la mission universitaire : UASD.
- e) *La conduite du processus éducatif avec méthode, recherche de la vérité et foi religieuse* : PUCMM.
- f) *Le caractère religieux de l'éducation* : UCSD, UNEV.
- g) *Le caractère créatif, critique et innovateur du processus éducatif* : INTEC, UASD.

Bien entendu, la correspondance entre les déclarations des IES et la pratique sont discutables : peu d'institutions d'enseignement supérieur présentent une offre de formation et une structure administrative qui répondent à leurs objectifs.

## **2.3. Personnel enseignant**

Le système dominicain d'enseignement supérieur comptait **12 107 enseignants** en 2009<sup>9</sup>. L'université publique UASD, avec 2 752 enseignants, employait donc 22.73% de ce professorat. On estime **qu'une majorité du personnel enseignant des IES dominicaines ne possède pas de diplôme de troisième cycle**.

- Niveau de formation des professeurs par niveau (année 2009):

- <i>Técnico</i> :	0.68 %
- <i>Grado</i> :	16.27 %
- <i>Posgrado</i> :	41.92 %
- No especificado :	41.13 % <sup>10</sup>

Le nombre de docteurs varie suivant les universités et représente, en moyenne, 8% du personnel enseignant. D'autre part, entre 10% et 15% du professorat universitaire possède un contrat de travail à plein temps. La

<sup>8</sup> Par formation intégrale, on entend une vision complète et englobante de la réalité (avec des matières telles que la philosophie, la sociologie, l'art...) ainsi que l'adéquation entre théorie et pratique.

<sup>9</sup> *Informe general sobre estadísticas de educación superior 2006-2009*, MESCyT, Santo Domingo, 2011, p. 177.

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 189.

majorité des enseignants sont engagés à l'heure de travail, ce qui pose le problème de la promotion dans la carrière d'enseignant.

#### **2.4. Organisation interne des universités**

Du point de vue strictement académique, les universités suivent généralement un **modèle d'organisation classique**: des départements regroupés en facultés (ou *áreas*) dont les doyens ou directeurs forment un conseil universitaire. La structure organique varie considérablement selon les IES, puisque la gouvernance de l'université est exercé par un **conseil de régents** formé principalement par des chefs d'entreprise (INTEC), par la Conférence des Evêques Dominicains (PUCMM) ou par un Conseil d'Administration (UNPHU). Les représentants des conseils universitaires sont désignés. Les étudiants ne sont pas représentés dans les organismes de direction, et leur participation à la gouvernance des IES se limite à des responsabilités mineures (dans les bibliothèques ou dans les activités sportives, par exemple). Dans les statuts et autres documents constitutifs des IES privées, les étudiants, employés et professeurs ne participent pas à la direction de l'établissement.

A de rares exceptions près (telles que les universités APEC et UNIBE), les IES ne disposent pas d'unités de gestion pour la coopération universitaire internationale. Ces questions sont habituellement gérées par des institutions universitaires (Vice-rectorats, Décanats du Troisième Cycle, Direction des Relations Publiques, etc.).

### **III- Principaux atouts du système d'enseignement supérieur**

- **Le domaine des Affaires** (gestion de l'entreprise, comptabilité, économie, marketing, haute gestion, etc.) **est bien développé**. C'est dans ce secteur qu'ont été mis en place un grand nombre de programmes de troisième cycle (masters, doctorats), en collaboration avec d'autres universités de la région des Caraïbes, des Etats-Unis, du Canada ou d'Europe.

- Dans le domaine des **sciences de la santé**, on constate une croissance significative avec quelques exemples de **travaux de recherche** dans le cadre de l'Enseignement Supérieur.

- On remarque également une **progression en ce qui concerne les nouvelles technologies de l'information et de la communication**. L'enjeu consiste à implanter des cours à présence partielle dans de nombreux établissements (par exemple : l'Université Catholique Pontificale Madre et Maestra –PUCMM- et l'Institut Global des Hautes Etudes en Sciences Sociales -IGLOBAL-), au moyen de vidéoconférences, pour le troisième cycle en particulier. Des investissements ont été faits dans ce domaine et les résultats semblent satisfaisants.

Bien que la qualité académique des institutions, considérées individuellement, soit inégale, on peut affirmer qu'il existe un **niveau de qualité moyen** dans une appréciation globale et un **niveau plus élevé dans** quelques institutions telles que PUCMM, INTEC, APEC, UASD, UNIBE. Certains centres possèdent une bonne qualité académique et se sont engagés dans un plan d'amélioration, à moyen ou long terme. D'autres institutions ont connu - ou connaissent encore - des périodes difficiles dues à des problèmes financiers, à la diminution du nombre d'étudiants pour diverses raisons, au départ des professeurs vers d'autres centres, etc.

Les principales difficultés que rencontre le système dominicain d'enseignement supérieur concernent la formation insuffisante des professeurs ; le retard dans la recherche ; la gestion universitaire ; une ouverture limitée vers l'international ; l'absence de mécanismes effectifs d'autorégulation de la qualité des IES ; des infrastructures et supports logistiques limités (laboratoires, bibliothèques, salles de cours, services audiovisuels...) ; l'absence d'accords entre les IES pour la reconnaissance des études.

### **IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur français** **a) français**

#### **1. Accords actifs entre des IES dominicaines et françaises**

- Diplômes conjoints ou délocalisés

Avec l'aide de l'AUF, les universités APEC et PUCMM ont mis en place des **filières d'excellence** avec des universités françaises. Ainsi, une centaine d'étudiants dominicains (114 à la date du 10 mai 2011) reçoivent l'une des formations suivantes :

- double diplômentation en gestion au niveau L (PUCMM et SUP de Co Montpellier)
- double diplômentation sur un master en commerce international (PUCMM et Paris 1)
- double diplômentation sur un master en gestion publique (PUCMM et l'ENA)
- double diplômentation sur un master en droit des obligations (PUCMM et les universités de Grenoble 2 et de Savoie)
- double diplômentation sur un master en haute gestion financière, suivi d'un doctorat en sciences de la gestion (PUCMM et Bordeaux 4)
- formation délocalisée, master LEA « Affaires internationales et information stratégique » (APEC et Aix-Marseille 1).

L'Institut Global des hautes études en sciences sociales de FUNGLODE, qui entre dans la catégorie des instituts supérieurs spécialisés, prépare un double diplôme hispano-dominicain auquel participent des universitaires français issus des instituts d'études politiques de Grenoble et de Paris (Sciences Po), ainsi que des universités Panthéon-Sorbonne (Paris 1) et Montesquieu (Bordeaux 4). L'ensemble de ces programmes est dispensé en espagnol ou fait l'objet d'une traduction simultanée des enseignements.

Les principales difficultés qui ont été rencontrées dans la mise en place de ces programmes sont :

- le coût de la formation (en dollars). Dans un contexte de crise économique, on observe une baisse des candidatures. Il est plus aisé d'ouvrir des formations en finances ou management car les étudiants sont sponsorisés et pris en charge par l'entreprise où ils travaillent, alors que les étudiants en droit doivent financer eux-mêmes leur formation ;
- le faible niveau de français des étudiants ;
- le manque de financements et d'équipements (fonds documentaires, matériel informatique...) ;
- la nécessité de former les enseignants dominicains au niveau méthodologique ;
- la compétition entre les IES dominicaines pour monter des projets de coopération impliquant plusieurs établissements ;
- le problème de la reconnaissance des diplômes par le MESCyT (en particulier pour les doctorats).

- Autres actions de coopération interuniversitaire

### **Université Ibéro-américaine (UNIBE)**

Avec le CHU de Nîmes-université de Montpellier 1 et l'université d'Aix-Marseille: médecine.

L'université UNIBE de Saint-Domingue offre quinze formations différentes et scolarise près de 5 000 étudiants, dont 25% effectuent des études de médecine. Les étudiants de cette filière, où l'enseignement est délivré en espagnol et en anglais, proviennent d'une vingtaine de pays différents. La coopération avec la France concerne la réalisation de stages en milieu hospitalier à l'attention de deux groupes d'étudiants: les internes de spécialité en Médecine Physique et Rééducation (MPR) de *l'Hôpital Général de la Plaza de la Salud* (HGPS) ; les étudiants externes de la faculté de médecine de UNIBE.

Avec l'INSA de Rouen : ingénierie.

Un accord général de collaboration académique a été signé le 07 avril 2009. Il prévoit, notamment, les actions suivantes : échange d'étudiants et d'enseignants ; développement de projets de recherche ; conception et organisation de cours, de conférences, de symposiums, de cursus, etc. ; échange de publications et de matériels d'intérêt commun ; développement d'actions pour la réalisation de stages en laboratoire ou entreprise.

### **Institut Technologique de Saint-Domingue (INTEC)**

Avec l'université d'Aix-Marseille : médecine.

A partir du troisième cycle universitaire, la faculté de médecine d'Aix-Marseille pourra recevoir des étudiants qui préparent un certificat de formation spécialisée (AFS).

Avec l'université de Paris 12 (Val de Marne) : sciences humaines et sociales.

Echange d'étudiants et d'enseignants ; programmes de recherche ; organisation conjointe de séminaires.

Avec l'INSA de Rouen : ingénierie.

Echange d'étudiants et d'enseignants ; développement de projets de recherche communs.

### **Consortium d'universités dominicaines (UASD, INTEC, UNIBE, Fondation Hôpital français de Saint-Domingue)**

Avec l'université d'Aix-Marseille : médecine.

Un accord cadre de coopération a été signé, le 17 novembre 2005, afin de promouvoir en commun la recherche, la formation, les échanges d'idées, de personnes, de documentation et de matériel par la réalisation de projets de coopération pédagogique et/ou scientifique. Entre deux et quatre étudiants de chaque pays vont effectuer, chaque année, deux mois de stage en hôpital. Au total une soixantaine d'étudiants français et dominicains ont bénéficié de ce programme depuis sa mise en place.

### **Université Autonome de Saint-Domingue (UASD)**

Avec l'université Paris Descartes: anatomie.

Un accord signé le 06 août 2008 prévoit que le Centre du don des corps reçoive des étudiants de la UASD autorisés à effectuer, avec leurs partenaires français, des travaux pratiques de dissection.

Avec le groupe Ecole Supérieure de Commerce de Troyes : économie.

Un accord en faveur de la mobilité étudiante a été signé, le 06 juillet 2006, afin qu'un nombre maximal de cinq étudiants puisse être reçu, chaque année, par les deux universités.

### **Université ISA (Institut Supérieur d'Agriculture) de Santiago**

Avec le groupe SupAgro-Institut des régions chaudes, de Montpellier : agronomie.

### **Fondation FUNGLODE**

La Fondation globale démocratie et développement (FUNGLODE) a signé plusieurs accords de collaboration et lettres d'intention avec des institutions françaises d'enseignement supérieur dans le but de renforcer l'étude des sciences sociales et la préparation de doctorats en République Dominicaine :

Avec l'Institut des Amériques (IdA).

En décembre 2009, une lettre d'intention a été signée pour développer des projets communs et renforcer des liens académiques entre la France, la République Dominicaine et la région caribéenne. C'est grâce à cette lettre d'intention que le Pôle Caraïbes de l'IdA a pu être créé, le 21 février 2011, en République Dominicaine.

Avec l'UAG.

Un accord de coopération a été signé, en mai 2010, dans l'objectif de faciliter les échanges et les projets communs entre les deux institutions. La thématique linguistique, ainsi que les problématiques géopolitiques et d'intégration, sont des domaines prioritaires pour cette coopération.

Avec la Maison des Sciences de l'Homme (MSH).

Une lettre d'intentions, signée en juillet 2010, prévoit le développement de projets communs dans le domaine des sciences humaines et sociales. Sont aussi précisées les collaborations possibles entre la bibliothèque de la MSH et la Bibliothèque Juan Bosch de FUNGLODE.

Partenariats établis en 2010 : avec l'Institut d'Etudes Européennes de Paris 8, dans le but de développer les projets et études sur les questions européennes ; avec l'Ecole Louis Lumière, pour les formations en matière de cinéma ; avec la Bibliothèque Nationale de France, pour les échanges et projets avec la Bibliothèque Juan Bosch.

*À l'heure actuelle, deux universités Dominicaines, APEC et PUCMM, sont membres de l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF).*

## **2. Bourses d'études en France**

### 2.1. Le programme franco-dominicain de bourses cofinancées

L'Ambassade souhaite contribuer à la formation des futurs cadres et décideurs dominicains en facilitant la réalisation de masters et de doctorats dans des universités françaises. C'est pourquoi, en avril 2007, elle a

lancé avec le MESCyT un programme de bourses cofinancées dans lequel la France apporte une Bourse de Couverture Sociale (BCS) et la partie dominicaine une allocation d'entretien de 600€ mensuels. Ces bourses d'études - 46 depuis 2007, dont 18 pour l'année universitaire 2010-2011 - concernent des filières considérées comme prioritaires pour le développement de la République Dominicaine : sciences fondamentales, technologie et sciences de l'ingénieur, sciences de l'environnement, santé et médecine, informatique, réseaux et multimédia, architecture et urbanisme, droit, sciences de l'éducation. Dans la mesure du possible, ce soutien apporté aux étudiants de niveaux M (master) et D (doctorat) doit s'inscrire dans le cadre d'échanges universitaires et/ou de programmes de coopération universitaires structurés. Les demandes de bourses présentées par des étudiants issus d'universités coopérant avec des institutions françaises bénéficient donc d'une certaine priorité.

La mise en place et le suivi de ce programme ont permis une **augmentation significative du nombre de bourses**, qui est passé de 4 en 2004-2005 à 22 bourses programmées pour l'année universitaire 2011-2012 : 15 nouveaux partants et 7 renouvellements pour études de M2 (4) et de doctorat (3). Dans le but de permettre aux étudiants qui envisagent d'effectuer une partie de leurs études supérieures dans les IES françaises d'accéder plus facilement aux crédits éducatifs, un accord a été signé entre l'Ambassade et la *Fundación APEC de crédito educativo* (FUNDAPEC) le 22 septembre 2004.

## 2.2. Les bourses de la région Guadeloupe

Pour renforcer la promotion des DFA auprès des étudiants dominicains, le Conseil Régional de la Guadeloupe a proposé de cofinancer annuellement, à partir de septembre 2012, dix bourses régionales destinées à des étudiants de niveau M et D qui souhaiteraient suivre une formation délivrée par le pôle Guadeloupe de l'université UAG. Cet accord, qui fera l'objet d'un avenant au programme de bourses cofinancées, prévoit une participation de l'Ambassade, de l'UAG et du MESCyT.

## 2.3. Les bourses d'études en ingénierie

En décembre 2010, les Ministres de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche de France et de République Dominicaine ont conclu un arrangement administratif créant un « Programme de formation d'ingénieurs et doctorants dominicains dans les écoles françaises d'ingénieurs », dont la mise en œuvre a été confiée à la Conférence des Directeurs des Ecoles Françaises d'Ingénieurs (CDEFI). Le 23 mai 2011, un appel à déclaration d'intention a été lancé aux écoles membres du CDEFI pour créer un consortium d'établissements intéressés par la coopération franco-dominicaine. Cette initiative a permis le départ en France de 6 ingénieurs dominicains, en septembre 2011, pour effectuer un cursus universitaire de 2 années au terme desquelles ils obtiendront le titre d'ingénieur français (équivalent à un master). Le financement de la première année de fonctionnement de ce programme (année universitaire 2011-2012) est assuré conjointement par le poste et le MESCyT.

## **3. CampusFrance**

Depuis janvier 2004, un espace *CampusFrance* est hébergé par l'Alliance Française de Saint-Domingue. Il contribue à la promotion de l'enseignement supérieur français en réalisant, par exemple, une à deux conférences mensuelles dans des institutions d'enseignement secondaire (collèges et lycées) et supérieur (universités et instituts), et en participant chaque année aux principaux salons universitaires qui sont organisés dans le pays (dont le salon EDUEXPO de Saint-Domingue).

Cet espace reçoit individuellement et sur rendez-vous les candidats à des études en France. Dans la majorité des cas, ces étudiants sont titulaires d'une licence et recherchent des programmes de niveau M ou D dans les domaines du droit, du commerce, des finances, de la gestion, de la médecine, de l'architecture et de la mode.

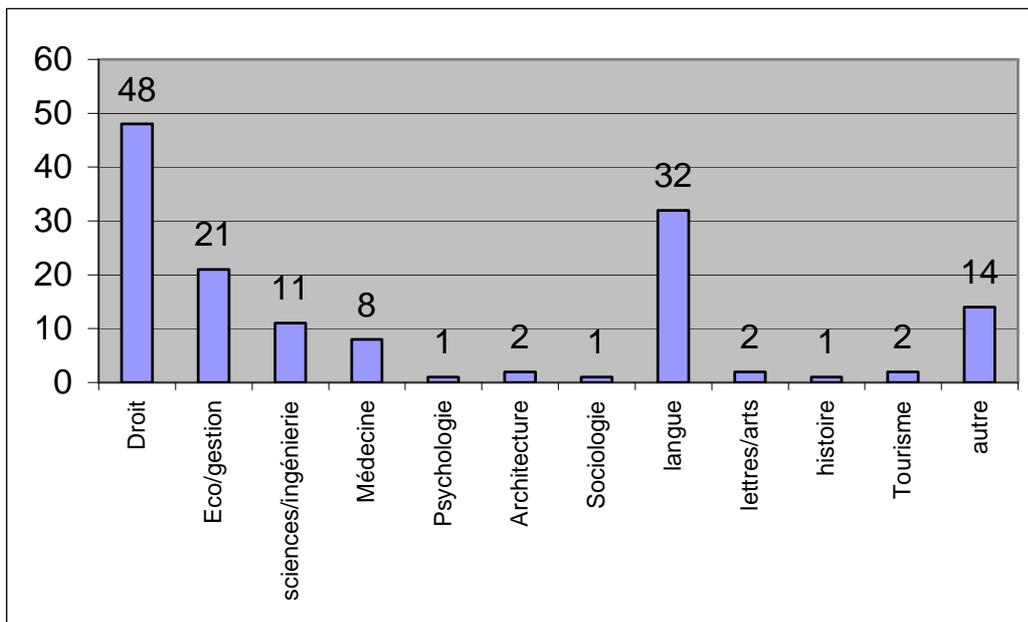
## **4. Mobilité des étudiants dominicains en France**

En 2009, 1 200 étudiants dominicains ont bénéficié d'une bourse pour effectuer des études supérieures à l'étranger. La France, qui a reçu 2 % des candidats, se situait loin derrière les deux principales destinations : l'Espagne (81% des boursiers) et les Etats-Unis (10%). Entre 2007 et 2010, 208 étudiants dominicains (hors étudiants binationaux UE-République Dominicaine) se sont rendus en France.

Ces étudiants s'inscrivent principalement dans des **filières juridiques** (Paris 2, Grenoble 2), **linguistiques** (formations propédeutiques au CLA, au CAVILAM ou à Paris 1, dans le cadre d'un projet universitaire à plus long terme) et **économiques**. Le manque d'intérêt pour les filières scientifiques s'explique par les difficultés à promouvoir l'offre de formation française dans un contexte marqué par la concurrence des universités américaines, par la méconnaissance de la langue et par une perception générale de l'université française

comme spécialisée dans les domaines du droit, de la médecine et des sciences humaines. La majorité des étudiants choisissent les universités parisiennes, considérées comme plus attractives. L'Université des Antilles et de la Guyane (UAG) - qui offre des programmes orientés vers les problématiques caribéennes (masters en aménagement côtier, alimentation tropicale, matériaux adaptés au climat, risques et désastres naturels, droit caribéen ou biologie marine) et qui a participé aux éditions 2009 et 2010 du salon EDUEXPO – est peu retenue par les candidats dominicains.

• Répartition par disciplines

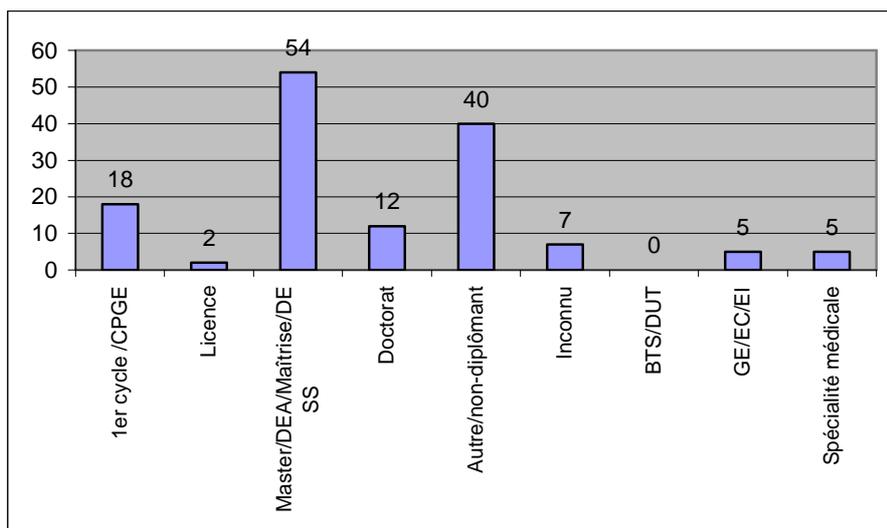


Commentaires du tableau : La répartition par disciplines (étudiée sur la période 2002-2006) montre une prédominance des inscriptions dans les **filières juridiques**, qui est le reflet de l'influence du droit de tradition française en République Dominicaine. Il faut aussi tenir compte de l'existence d'un master en droit des obligations, que délivrent à Saint-Domingue les universités de Grenoble 2 et de Savoie et qui fait l'objet d'un double diplôme avec l'université PUCMM<sup>11</sup>. Les **études linguistiques** sont aussi fortement représentées : sont incluses dans cette catégorie des formations non-diplômantes, d'une durée moyenne d'un semestre, qui sont parfois une étape propédeutique à une formation académique plus longue. Les **études de gestion/économie** arrivent en troisième position.

Les **filières scientifiques** sont en retrait ce qui traduit les difficultés à promouvoir l'offre de formation existante dans un contexte de concurrence des universités américaines et une perception générale de l'université française comme étant spécialisée dans les domaines du droit et des sciences humaines.

• Répartition par cycle

<sup>11</sup> Voir « Accords actifs entre des IES dominicaines et françaises ».



**Commentaires du tableau :** la répartition par cycle (étudiée sur la période 2002-2006) montre que la majorité des candidats aux études en France sont inscrits dans des **formations de niveau master/doctorat**. Les départs en premier cycle restent l'exception, principalement en raison des obstacles linguistiques. Les formations non-diplômantes, qui apparaissent en deuxième position, sont essentiellement des programmes linguistiques de 4 à 6 mois dans des instituts spécialisés (cours de civilisation de La Sorbonne, CLA, CAVILAM). Les grandes écoles (IEP, commerce) totalisent seulement cinq départs.

- Répartition par affectation

Paris : 64%  
 Province : 34%  
 DOM : 2%

La majorité des départs se font en direction des établissements parisiens. L'université Paris 2 Assas totalise, à elle seule, 29 inscriptions (soit près du tiers du total) en raison notamment d'une offre adaptée aux besoins des étudiants étrangers (DU de droit) et qui jouit d'une bonne notoriété en République Dominicaine.

Il est à noter que **l'Université des Antilles et de la Guyane (UAG)**, qui s'est impliquée dans des actions de coopération à destination des enseignants<sup>12</sup>, totalise deux départs. Cette situation traduit le manque d'intérêt des étudiants pour les Antilles françaises que le poste essaye de tempérer. Le projet FSP d'appui au « Programme de coopération universitaire de haut niveau entre la République Dominicaine et la France », prévu sur la période 2011-2014, envisage - par exemple - une mobilité étudiante régiocentree avec l'UAG en vue de préparer l'intégration des IES dominicaines aux futurs programmes régionaux. Cette université sera également sollicitée pour la création sur le moyen terme (5 à 6 ans) d'écoles doctorales franco-dominicaines dans les domaines, notamment, des sciences dures et du droit.

- **Le profil-type de l'étudiant dominicain.**

La majorité des candidats aux études en France sont titulaires d'une *licenciatura* (licence en 4 ans) de droit. Ils ont suivi, pendant leurs études, un enseignement obligatoire du français complété par un cycle d'études complet à l'Alliance Française (niveau DELF B2).

## 5. L'enseignement du français dans les universités

Au cours des dernières années, on a pu observer une évolution générale positive de la demande de français dans le pays. Ce phénomène s'explique, tout d'abord, par la reconnaissance institutionnelle qui lui est donnée dans le système éducatif dominicain depuis 1997<sup>13</sup>. D'autres facteurs, tels que l'installation d'entreprises

<sup>12</sup> Une maîtrise de FLE tripartite entre les universités UAG, UASD et UTESA a permis de diplômer 14 enseignants en 2002 et 9 autres en 2007.

<sup>13</sup> La loi de réforme de l'éducation de 1997 a instauré l'enseignement obligatoire du français, à parité avec l'anglais, à partir d'une classe équivalente à notre sixième.

et de groupes français dans le pays ou l'augmentation du nombre de touristes francophones en provenance de France ou du Canada, favorisent également le développement du français.

Malgré ce contexte favorable, l'enseignement de notre langue dans les universités demeure limité. Trois établissements proposent une **double licence en anglais et français** : l'Université Autonome de Saint-Domingue (UASD), l'Université Technologique de Santiago (UTESA) et l'Université Ouverte Pour Adultes (UAPA) à Santiago. L'université publique UASD prépare aussi une **licence de langues modernes « mention français »**, avec 170 étudiants inscrits en 2011. Par ailleurs, il n'y a pas, en ce moment, de formation de second cycle (niveau master) dans le domaine du FLE : la maîtrise de FLE tripartite entre les universités UAG, UASD et UTESA n'est plus proposée, si bien que les professeurs de FLE qui enseignent dans les Alliances Françaises ou dans les centres de langues des universités (*escuelas de idiomas*) viennent majoritairement de l'extérieur.

L'enseignement du français existe enfin, en tant que composante, dans certaines formations telles que le **droit**, le **tourisme** ou le **commerce international**. Grâce aux ressources que leur offrent leurs propres centres de langues, les universités qui les préparent proposent aux étudiants concernés des cours de français à caractère professionnel qui sont destinés à des publics de non spécialistes et visent des objectifs spécifiques (dans le domaine, par exemple, de la traduction des textes juridiques).

• Stagiaires FLE : Depuis 2000, 16 stagiaires de maîtrise FLE (issus de l'UAG en Martinique et d'universités de France métropolitaine) ont réalisé leur stage en République Dominicaine avec comme missions d'appuyer la formation continue des professeurs de français, la promotion de la francophonie et l'enseignement dans des établissements scolaires publics (tels que les CEM – *Centros de Excelencia de Media*).

#### **IV- Coopérations existantes avec les établissements d'enseignement supérieur** **b) d'autres pays, notamment européens**

##### • Taiwan

En 1999, le gouvernement de Taiwan a mis en place, avec le gouvernement dominicain, un programme intitulé « Renforcement du programme de bourses internationales. Professionnalisation du capital humain en faveur de la compétitivité et du développement ». Cette opération prévoit le versement annuel d'un million de dollars américains au MESCyT pour le financement de 50 bourses d'études (de niveau L, M ou D) dans des universités européennes, asiatiques, latino-américaines ou étasuniennes. Entre 2000 et 2010, 1 447 personnes en ont bénéficié. Ce programme est destiné à des étudiants talentueux, dont les familles ont de faibles revenus, et qui souhaitent réaliser des études supérieures dans des domaines considérés comme prioritaires pour le développement de la nation, tels que l'ingénierie, la santé, les sciences fondamentales, les communications, les technologies, le tourisme, l'environnement, les affaires et l'économie.

Par ailleurs, des bourses gérées par l'Ambassade de Taiwan sont attribuées chaque année, depuis 2000, à des étudiants dominicains désireux d'effectuer des études supérieures dans ce pays. Ainsi, 16 étudiants suivront des formations post-licence dans les IES taiwanaises pendant l'année universitaire 2011-2012. Selon le programme d'études choisi, ils percevront une allocation mensuelle comprise entre 866 et 1039 USD.

Le montant global affecté par Taiwan à cette opération s'élève à 300.000 USD/an.

##### • Le Japon

En 2010, le Japon a mis en place, avec le MESCyT, deux programmes réalisables en un an : a) réforme des cursus d'ingénierie ; b) réforme de la formation initiale des maîtres. Le financement japonais, à hauteur de 700 000 USD, a permis de structurer une assistance technique constituée de huit experts dominicains, une entreprise coréenne spécialisée dans la conception de programmes et l'évaluation des filières d'ingénierie et des experts internationaux (sollicités à titre de consultants et en fonction des besoins).

##### • L'Espagne

L'Espagne est de loin le plus important bailleur de fonds. Cette situation s'explique par les facilités qu'offre l'usage d'une langue commune. Le programme le plus visible concerne la mobilité étudiante. L'Espagne accueille chaque année environ un millier d'étudiants boursiers pour un coût global avoisinant les 10 millions d'euros.

##### • Les Etats-Unis

Près de 120 étudiants choisissent, chaque année, cette destination pour effectuer un séjour long d'études en qualité de boursiers. La proximité géographique facilite les relations interuniversitaires entre les deux pays. Le montant de la contribution américaine peut être évalué à 1 200 000 euros.

Il est à noter que les étudiants dominicains désireux d'étudier en France ont théoriquement accès à des programmes de bourses étrangers :

- Bourses Japon – BID

Ce programme concerne des étudiants partant effectuer un master dans des pays cibles (dont la France) dans un domaine relatif aux sciences sociales, à l'administration publique ou d'entreprise, ou à tout autre domaine d'études lié au développement (à l'exception du droit et de la médecine). La France fait partie du programme « Hémisphère nord » qui offre des bourses, pour des séjours d'études d'un an, couvrant les frais d'inscription, la sécurité sociale et l'assurance accident, les frais d'installation, une allocation mensuelle, une allocation pour l'achat de livres et le transport aller-retour en avion. Le programme est géré en partie par le bureau des bourses internationales (remise des dossiers) et en partie à Washington (sélection).

- Programme « Erasmus Mundus »

En tant que pays tiers, la République Dominicaine peut participer au Programme « Erasmus Mundus », de l'Union Européenne, qui a été lancé en 2004. Dans le cadre de ce programme, les étudiants dominicains peuvent donc solliciter une bourse d'étude pour effectuer l'un des *masters Erasmus Mundus*.

### **V- Orientation à donner à la coopération universitaire franco-dominicaine**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Science et de la Technologie de la République Dominicaine (MESCyT) s'est engagé, sur la période 2008-2018, à **réformer et moderniser le système d'enseignement supérieur du pays** aux prises avec des difficultés importantes, d'ordre institutionnel et/ou académique, tels que :

- Déficit de gouvernance
- Faiblesse du niveau scientifique des IES
- Partenariats insuffisamment développés, notamment à l'international
- Faible part des activités de recherche
- Précarisation de la condition enseignante.

Dans le cadre du « **Plan décennal relatif à l'enseignement supérieur** » (PDES), le MESCyT a ciblé les objectifs suivants :

- Démocratiser l'accès à l'enseignement supérieur
- Accroître la qualité des programmes d'enseignement pour mieux répondre aux besoins du développement national
- Elever le niveau de qualification du corps professoral
- Promouvoir l'internationalisation
- Faciliter l'utilisation des TICE
- Développer la recherche
- Renforcer le lien université-entreprise.

A l'occasion du voyage officiel qu'il a réalisé à Paris en décembre 2009, le Président de République Dominicaine, M. Leonel Fernández, a demandé à la France de seconder cette action pour le renforcement du système d'enseignement supérieur dominicain et le développement des relations interuniversitaires. C'est dans ce contexte que le projet d'appui au « Programme de coopération universitaire de haut niveau entre la République Dominicaine et la France » a été proposé au Département, en concertation avec le MESCyT, les IES dominicaines et le Pôle Caraïbe de l'Institut des Amériques (IdA). Ce projet vise à favoriser, en capitalisant l'aide de l'expertise française, **la réalisation de plusieurs des objectifs du PDES** à partir d'une démarche séquentielle organisée en quatre composantes itératives :

1- *Mise en place d'un espace de réflexion et d'échange (mobilisant en particulier les outils numériques), voie propédeutique au développement efficace des coopérations bi et multilatérales entre les différents acteurs caribéens et français, publics et privés, impliqués en matière de formation et de recherche en République Dominicaine.*

2- Appui au renforcement académique, linguistique et scientifique des programmes de formation construits sur la base du modèle LMD, condition nécessaire pour atteindre au niveau M (master) la masse critique d'étudiants susceptibles de poursuivre et finaliser un cursus universitaire au niveau D (doctorat).

3- Appui au développement des activités de recherche (notamment par le renforcement des compétences et capacités de recherche du corps professoral dominicain), étape obligatoire pour aider les universités du pays à créer, dans un délai de 5 à 6 ans, leurs propres écoles doctorales.

4- La composante 4 regroupe, enfin, les opérations relatives au suivi, au pilotage de projet, à la communication et à l'évaluation. Pour la réalisation des actions prévues dans les différents volets d'activité, l'originalité sera la mise en œuvre d'outils TCAO. Un espace collaboratif, animé par un modérateur, sera ouvert. Les membres du comité de pilotage et du comité technique seront intégrés dans cet espace et pourront, via les outils synchrones et/ou asynchrones de la plate-forme, interagir en temps réel avec le coordonnateur de projet. Pour autant que des droits leur soient ouverts, les acteurs impliqués pourront aussi participer à l'animation du projet.

Instrument privilégié de partenariat et d'échange avec les autorités dominicaines et les bailleurs de fonds, le projet FSP d'appui au « Programme de coopération universitaire de haut niveau entre la République Dominicaine et la France », dont la finalité est de **contribuer à la rationalisation de l'aide de la coopération universitaire française en République Dominicaine**, s'appuiera sur la signature d'accords et de conventions avec le MESCYT et les acteurs français et dominicains, publics ou privés, impliqués dans la coopération.

## **VI- Contacts utiles**

### • Administrations

#### **Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'Ambassade de France**

Ambassade de France en République Dominicaine, C/ Las Damas, 42, Ciudad colonial, Santo-Domingo

Tél.: +1809 695-4352

Fax: +1809 695-4351

Adresse électronique: [ambafrance@ambafrance-do.org](mailto:ambafrance@ambafrance-do.org)

Site internet: [www.ambafrance-do.org](http://www.ambafrance-do.org)

Contact: Jean-Luc PUYAU (ACF), [jean-luc.puyau@diplomatie.gouv.fr](mailto:jean-luc.puyau@diplomatie.gouv.fr)

#### **Espace CampusFrance de Saint-Domingue**

Alianza Francesa

C/ Horacio Vicioso, 103, Centro de los Héroes, Santo Domingo

Tél.: +1 809 532 2844 (Ext. 230)

Contact: Jessica GROS (responsable d'espace): [saintdomingue@capusfrance.org](mailto:saintdomingue@capusfrance.org), tél: +1 809-851-7291

#### **MESCYT**

Ministre: Ligia Amada Melo de Cardona

Av. Máximo Gómez, 31, Santo Domingo

Tel: +1809 731-1100

Adresse électronique: [info@seescyt.gov.do](mailto:info@seescyt.gov.do)

Site: [www.seescyt.gov.do](http://www.seescyt.gov.do)

Contact: Rafael González, Directeur de Relaciones Interinstitucionales y Cooperación Internacional, [rgonzalez@seescyt.gov.do](mailto:rgonzalez@seescyt.gov.do), tél: +1809-731-1100 (Ext. 4235)

#### • Subsecretaría de Control Académico

Contact: Víctor Hugo de Lánser, Vice-ministre, [vdelancer@seescyt.gov.do](mailto:vdelancer@seescyt.gov.do) Tel: +1809 731-1100 (Ext. 4249)

#### • Departamento de Becas Internacionales

Responsable: Andreíta Santos, [becas\\_internacionales@seescyt.gov.do](mailto:becas_internacionales@seescyt.gov.do), tél : +1809 731-1100 (Ext. 4277)

#### **Asociación Dominicana de Rectores de Universidades ADRU**

Président: Angel Hernández

Directeur exécutif: José Angel González

C/ Juan Paredes Bonilla, 6, apto 3, 3er piso, Ensanche Naco, Apartado Postal 2465, Santo Domingo

Tel: +1809 683-0003

Fax: +1809 565-4933  
Adresse électronique: [adru@codetel.educ.to](mailto:adru@codetel.educ.to); [jagonzalez@adm.org](mailto:jagonzalez@adm.org)  
Site internet: [www.unam.mx/udual/asociaciones/adru.htm](http://www.unam.mx/udual/asociaciones/adru.htm)

### **Delegación de la Comisión Europea en la República Dominicana**

Av. Abraham Lincoln, 1063, Ensanche Serrallés, Santo Domingo  
Tél: +1809 227-0525  
Fax: +1809 227-0510  
Adresse électronique: [delegation-dominican-rep@cec.eu.int](mailto:delegation-dominican-rep@cec.eu.int)  
Site internet: [www.deldom.cec.eu.int](http://www.deldom.cec.eu.int)

• Principales universidades dominicanas partenaires

### **Pontificia Universidad Católica Madre y Maestra (PUCMM)**

Autopista Duarte Km. 1.5, 822 Santiago de los Caballeros  
Rector: Ms D. Agripino Núñez Collado  
Tél : +1809 5801962  
Fax : +1809 5817750  
Site internet : [www.pucmm.edu.do](http://www.pucmm.edu.do)  
Contact: Radhamés Mejía, Vice-recteur exécutif, [rmejia@pucmm.edu.do](mailto:rmejia@pucmm.edu.do)

### **Universidad APEC (UNAPEC)**

Av. Máximo Gómez, 72, Apd. Postal 2867, Santo Domingo  
Président: Pedro Justo Castellanos  
Tel: +1809 686-0021  
Fax: +1809 685-5581  
Adresse électronique: [univ.apec@codetel.net.co](mailto:univ.apec@codetel.net.co)  
Site internet: [www.unapec.edu.do](http://www.unapec.edu.do)  
Contact: Inmaculada Madera, Vice-rectrice, [imadera\\_intl@adm.unapec.edu.do](mailto:imadera_intl@adm.unapec.edu.do)

### **Instituto Tecnológico de Santo Domingo (INTEC)**

Av. Próceres, Gala, Apdos 3429 y 2492, Santo Domingo  
Rector: Miguel Escala  
Tél: +1809 567-9271  
Fax: +1809 566-3200  
Site internet: [www.intec.edu.do](http://www.intec.edu.do)

### **Universidad Autónoma de Santo Domingo UASD**

Ciudad Universitaria, Apdo. 1355, Santo Domingo  
Rector: Mateo Aquino Febrillet  
Tél: +1809 535-8273 ext 3005  
Fax: +1809 533-1106  
Site internet : [www.webdominicano.com/uasd/](http://www.webdominicano.com/uasd/)  
Contact: Francisco Vegazo Ramírez, Vice-recteur, [viceposgrado@uasd.edu.do](mailto:viceposgrado@uasd.edu.do)

### **Universidad Tecnológica de Santiago (UTESA)**

Av. Estrella Sadhalá, Esq. Av. Mirador del Yaque, Apdo. 685 - Santiago de los Caballeros  
Rector: D. Priamo Rodríguez Castillo  
Tél: 1809 582-7156  
Fax : 1809 582-7644  
Adresse électronique: [utesa@codetel.net.do](mailto:utesa@codetel.net.do)  
Site internet: [www.utesa.edu](http://www.utesa.edu)

### **Escuela Diplomática y Consular**

Av. Independencia, 752, Santo Domingo  
Directeur: Reynaldo Espinal  
Tel: +1809 987-7001 (Ext. 7126/7124)  
Fax: +1809 985-7537  
E-Mail: [escuela.diplomatica@serex.gov.do](mailto:escuela.diplomatica@serex.gov.do)  
Site internet: [www.serex.gov.do/espanol/escuela\\_diplo.html](http://www.serex.gov.do/espanol/escuela_diplo.html)

## **Instituto de Altos Estudios para la Defensa y Seguridad Nacional (IAEDESEN)**

Av. Luperón, esq. 27 de Febrero, Edificio del Círculo Recreativo

Tél: +1809 534-4778

Fax: +1809 696-5787

### • Liens utiles

- El Portal de las Universidades Dominicanas

[www.universidades.com.do/](http://www.universidades.com.do/)

- Instituto Internacional para la Educación Superior en América Latina y el Caribe (IESALC)

[www.iesalc.unesco.org.ve/](http://www.iesalc.unesco.org.ve/)

- Instituto Dominicano de Tecnología

[www.indotec.gov.do/](http://www.indotec.gov.do/)

- BID

[www.iadb.org](http://www.iadb.org)

### • Bibliographie

- *Ley 139-01 de Educación superior, Ciencia y Tecnología*, SEESCYT, 2001

- *Calidad de la educación superior en República Dominicana* (Informe #8, IESALC – UNESCO y CONESCYT), Rubén Silié, César Cuello, Manuel Mejía, 2004

- *Rapport sur l'Enseignement supérieur en République Dominicaine*, F. Amich y C. Charmet, COIMBRA Group, 2002

- *Internacionalización de la Educación Superior en la República Dominicana*, T. Camarena, IESALC, 2004

- *Reglamento de las Instituciones de Educación Superior*, SEESCyT, 2004

- *Instituciones de la Educación superior de la República Dominicana. Fundaciones, decretos y períodos gubernamentales*, SEESCyT, 2005

[www.seescyt.gov.do/baseconocimiento/Documentos%20relevantes/Fundaciones%20y%20Decretos%20IES.pdf](http://www.seescyt.gov.do/baseconocimiento/Documentos%20relevantes/Fundaciones%20y%20Decretos%20IES.pdf)

- *Plan nacional de educación superior 2008-2018*, SEESCyT

- *Informe general sobre estadísticas de educación superior 2006-2009*, MESCyT, Santo Domingo, 2011.

Mise à jour : 15 décembre 2011